

Des questions en suspens

Bienne Ce samedi, la manifestation «Ramadan together we prepare» devait avoir lieu au Palais des Congrès, mais a été annulée mercredi pour des questions de sécurité. La société CTS, qui exploite le lieu, a résilié le contrat de location.

Julie Gaudio

En début de semaine, la Ville de Bienne a affirmé, dans les médias Gassmann, que la société Congrès Tourisme et Sport (CTS) est «politiquement neutre et non confessionnelle». En d'autres termes, n'importe quelle organisation politique ou religieuse peut louer les infrastructures biennoises gérées par la CTS: la Tissot Arena, le Palais des Congrès ou encore la Maison du Peuple. La Ville est l'actionnaire majoritaire de ladite société.

77

La Ville de Bienne n'a jamais autorisé une telle manifestation et ne l'interdit pas non plus. Il s'agit de la résiliation du contrat de location convenu avec la CTS.

Glenda Gonzalez Bassi
Maire de Bienne

La réalité est un peu plus nuancée. Des prédicateurs islamiques, dont certains sont accusés d'être proches des Frères musulmans, auraient dû se produire ce samedi au Palais des Congrès. Mais ils ne sont désormais plus les bienvenus. «Le Conseil municipal dans son ensemble et la société CTS ont décidé, conjointement, que la manifestation «Ramadan together



L'imam controversé de Lugano, Samir Radouan Jelassi, devait venir à Bienne ce samedi.

Keystone/Karl Mathis

we prepare» ne pourrait plus avoir lieu», annonce Glenda Gonzalez Bassi.

La maire de Bienne a invité les médias à la Maison Bloesch, ce mercredi 29 janvier, juste après la séance du Conseil municipal et l'envoi du communiqué. A ses côtés, la directrice de la Sécurité, Natasha Pittet, précise que cette décision fait suite à «une nouvelle analyse de la situation, menée notamment avec les autorités supérieures de sécurité». Se refusant à donner davantage de détails sur l'aspect sécuritaire, la conseillère municipale ajoute néanmoins que la Police cantonale bernoise a été consultée. «Mais ce n'est

pas elle qui a pris la décision finale.»

La Police cantonale bernoise, par la voix de sa porte-parole Lena Zurbuchen, confirme que «le nouvel examen de la situation a eu lieu de la part de la Ville et de la CTS». Glenda Gonzalez Bassi insiste: «La Ville de Bienne n'a jamais autorisé une telle manifestation et ne l'interdit pas non plus. Il s'agit de la résiliation du contrat de location convenu avec la CTS.»

Organisateurs mystérieux

Soit. Mais le timing soulève quelques questions. Pourquoi avoir attendu le dernier moment pour prendre une telle

décision? Pourquoi n'avoir pas, dès le début, refusé cette location? «Le contrat a été signé ces derniers jours. Entre-temps, d'autres informations ont été demandées aux organisateurs et ce sont elles qui nous amènent à dire aujourd'hui que la sécurité ne peut pas être garantie», appuie la maire de Bienne.

En outre, les informations dévoilées dans les médias, à commencer par le «Sonntags-Blick», «n'ont pas pesé dans cette décision», affirme-t-elle en chœur. «Nous nous sommes appuyés sur les renseignements fournis par la CTS et les autorités supérieures de sécurité»,

représenté par Natasha Pittet. «Le processus de location ne s'est pas déroulé avec toute la transparence qu'on pourrait souhaiter», admet-elle.

Pourtant, sur le compte Instagram de l'agence de voyage Swiss Muslim Travel, un post, publié le 7 janvier 2025, fait la promotion de l'événement «Ramadan together we prepare» en annonçant le lieu – «Palais des Congrès Bienne» – et la liste des invités. «Cette communication ne signifie pas que le contrat de location était signé à cette date», avance Natasha Pittet.

Mercredi, à 18h, l'annulation n'était pas encore signalée sur ce même compte Insta-

gram. Selon les autorités biennoises, l'agence de voyage Swiss Muslim Travel ne serait pas l'organisatrice de l'événement, mais son sponsor. «La CTS sait qui sont les organisateurs, mais ne peut pas divulguer leur identité, pour des raisons de protection des données», glisse la directrice de la Sécurité.

«Une ville tolérante»

Lena Zurbuchen argue par ailleurs qu'à la Police cantonale bernoise, «nous avons déjà considéré au préalable que la manifestation était préoccupante». A la question, très simple, de savoir quand les forces de l'ordre ont évalué, pour la première fois la situation, sa collègue, Chiara Bovigny, répond simplement: «La Police cantonale a procédé à une première évaluation à la mi-janvier.»

Quoi qu'il en soit, Glenda Gonzalez Bassi assure que la décision prise mercredi ne vise pas l'ensemble de la communauté musulmane. «Bienne est une ville tolérante et doit le rester, mais sa culture d'ouverture ne signifie pas que nous devons tout accepter», argue-t-elle. «Les droits fondamentaux de réunion et d'expression doivent être protégés, mais sans l'être au détriment de la sécurité», est-il par ailleurs écrit dans le communiqué de presse.

A la lumière des récents événements, le Conseil municipal a décidé d'examiner «si les critères de location des locaux gérés par la CTS doivent être adaptés à l'avenir». Un cas comme celui de cette semaine ne doit pas se reproduire, reconnaît la maire. «Nous procédons aussi à notre autocritique. Des améliorations sont nécessaires tant du côté de la Ville que de la société CTS.» Quant à savoir concrètement lesquelles, les deux femmes ne le disent pas. «Nous avons besoin de temps pour analyser nos erreurs», conclut Glenda Gonzalez Bassi.

Un nouveau Médicentre ouvrira bien à Saint-Imier

Nouveauté Les travaux du futur centre médical, auparavant imaginé dans les anciens abattoirs de la commune, débuteront bientôt, à la rue Francillon, annonce le Réseau de l'Arc dans un communiqué publié ce mercredi.

Le Réseau de l'Arc, dont font notamment partie l'Hôpital de Moutier et celui de Saint-Imier, annonce ce mercredi l'ouverture prochaine d'un Médicentre, dans la commune imérienne, justement. Alors que le centre médical était imaginé dans les anciens abattoirs jusqu'à il y a peu, c'est finalement au 34 de la rue Francillon qu'il prendra ses quartiers, indique le Réseau de l'Arc dans un communiqué. Les travaux débuteront sous peu

pour transformer 900 m² en un centre moderne, regroupant les cabinets des Drs Ruiz de Gauna, Tsana et Bugnon, des salles de soins, un laboratoire et un appareil de radiologie. Un étage entier sera dédié à la physiothérapie, offrant aux professionnels actuellement basés au 10 rue Francillon des locaux neufs.

«On a un focus qui est très fort sur l'interprofessionnalité», souligne Florian Rossiaud-Fischer, directeur des centres

ambulatoires pour le Réseau de l'Arc. En effet, ce Médicentre favorisera une prise en charge globale et coordonnée, grâce à une collaboration étroite entre les professionnels de santé. A noter que le cabinet du Dr Cherton, situé aux Jonchères, ne sera pas affecté par ces changements.

Complémentaire à l'hôpital

Reste que la cité imérienne jouit déjà d'un hôpital, d'ailleurs géré par le Réseau de l'Arc. Dès lors,

on peut se demander si l'implantation d'un centre médical à Saint-Imier est réellement nécessaire, d'autant plus qu'il s'agit du troisième Médicentre à s'installer dans le Vallon, après Corgémont en 2022 et Courte-lary en 2023. «Aujourd'hui aller à l'hôpital, c'est un pas qui est un peu différent que d'aller chez son médecin traitant et pour nous cette proximité est extrêmement importante», explique Florian Rossiaud-Fischer.

Ce choix peut également se justifier par des aspects très pratiques. «L'hôpital de Saint-Imier est un bâtiment qui est déjà très bien utilisé, dans lequel on

a surtout des spécialistes, l'idée ici c'est d'avoir quelque chose de très accessible dans le centre-ville», souligne encore le directeur des centres ambulatoires. En clair, tout comme c'est déjà le cas à Moutier, le Médicentre et l'hôpital sont appelés à se compléter et non à se faire concurrence.

Une offre qui s'étoffe

On se souvient qu'il y a sept ans, plusieurs voix, notamment celle de la section imérienne du PLR, s'étaient élevées pour dénoncer un risque de pénurie de médecins généralistes dans le Vallon de Saint-Imier. Aujourd'hui, avec l'ouverture de ce troi-

sième Médicentre, ce risque est-il toujours d'actualité? «On arrive gentiment à avoir une vision du futur pour la médecine générale dans le Vallon», répond Florian Rossiaud-Fischer.

Le directeur des centres ambulatoires rappelle également qu'il est nécessaire de repenser aujourd'hui la médecine de famille du futur. «Il faut être sûr qu'au moment où des médecins généralistes vont prendre leur retraite, on aura des endroits accueillants pour les jeunes médecins», conclut-il. A noter encore que l'ouverture du Médicentre de Saint-Imier est espérée pour début 2026. *ajr*